RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 25209
Numéro SIREN : 443 533 070
Nom ou dénomination : VALTECH TRAINING

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 55760

20190557602018

DATE DEPOT : 03/07/2019

N° DE DEPOT : 55760

N° GESTION : 2014B25209

N° SIREN : 443533070

DENOMINATION : VALTECH TRAINING

ADRESSE : 148 rue de Courcelles 75017 Paris

MILLESIME : 2018

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
05 JUIL. 2019
Sous le N° : 55760

VALTECH TRAINING

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 148 rue de Courcelles, 75017 Paris
443 533 070 RCS Paris

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 28 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf
Le 28 juin
A 14h00

Monsieur Sebastian Lombardo, agissant en qualité de Président et Directeur Général de la société Valtech SE, associé unique de la société VALTECH TRAINING.

Prend les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice,
- Affectation des résultats,
- Maintien de l'activité,
- Quitus à donner au Président,
- Pouvoirs.

Préalablement aux décisions, le Président de Valtech Training, Valtech SE, représentée par Sebastian Lombardo, donne lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Sebastian Lombardo, ès qualité, prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'associé unique approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

La perte de l'exercice de(232 263) euros,
en totalité au poste « Report à Nouveau» qui est de(3 666 674) euros,
est ainsi porté à :.....(3 898 937) euros.

L'assemblée générale prend acte, en application de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (Article 243 bis du Code Générale des Impôts), qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à 50% du capital social.
Dans ce contexte, l' Associé unique décide de :

- ne pas dissoudre la société,
- poursuivre l'activité de la société jusqu'au 31/12/2019,
- réfléchir aux différentes options à mettre en œuvre afin de renforcer les fonds propres de la société d'ici le 31 décembre 2019.

QUATRIEME DECISION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associé unique donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée des présentes à l'effet d'effectuer les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal.

Sebastian Lombardo
Pour Valtech SE
Président de Valtech Training

VALTECH TRAINING
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 148 rue de Courcelles 75017 Paris
443 533 070 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Faits marquants

Les prestations données par Valtech Training se sont arrêtées en 2017.
Aucun fait marquant sur l'exercice 2018.

2. Activité et résultats de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires net de l'exercice est de -1 800€ contre 680 797 € au titre de l'exercice précédent. Compte tenu des autres produits pour 13 792 € le total des produits d'exploitation s'élève à 11 992 €.

Les différents postes sont les suivants :

- Autres achats et charges externes 96 851
- Impôts, Taxes et versements assimilés 2 206
- Salaires et traitements 55 284
- Charges sociales 7 950
- Dotations aux amortissements sur immobilisations t 955
- Dotations aux provisions sur actif circulant
- Dotations aux provisions pour risques et charges
- Autres charges d'exploitation 3 265

L'exploitation a ainsi engendré un résultat négatif de 155 519 €.
Compte tenu d'un résultat financier nul, d'un résultat exceptionnel négatif de 76 743 €, d'un impôt sur les sociétés de 0 €, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 232 263 €.

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

4. Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter la perte de l'exercice, soit (232 263) €
- au compte de report à nouveau qui est de (3 666 674) €
- serait ainsi fixé à (3 898 937) €

5. Dividendes antérieurs

Conformément à l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts), la société déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société et qu'aucun versement de dividendes n'est envisagé au titre de l'exercice clos.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquiès du Code Général des Impôts, il est rappelé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses visées à aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal.

7. Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a enregistré aucune dépense de Recherche & Développement en 2018.

8. Filiales et participations

La société ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

9. Antériorité des dettes fournisseurs

A la clôture de l'exercice, l'échéancier du poste fournisseur se détaille comme suit :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 408 825	3 408 825		

10. Convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce

Aucune convention n'a été signée entre la Société et son dirigeant et aucune convention qui aurait pu être conclue antérieurement à l'exercice clos n'a été en vigueur au cours de l'exercice clos.

11. Approbation des comptes — Quitus

Lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 28 juin 2019 il sera demandé à l'associé unique d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus entier et définitif à votre Président.

12. Situation de la société, perspectives d'avenir

Aucune activité prévue en 2019.

Sebastian LOMBARDO
Pour Valtech SE
Président de Valtech Training
Paris le 11 juin 2019



VALTECH TRAINING

Société par actions simplifiée

148 rue de Courcelles

75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

VALTECH-TRAINING

Société par actions simplifiée

148 rue de Courcelles

75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique de la société VALTECH TRAINING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VALTECH TRAINING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. La note 1. « Règles générales et principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels fait état du contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Deloitte.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Deloitte.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Didier Obrecht

SOMMAIRE

BILAN - ACTIF 1
BILAN - PASSIF 2
COMPTE DE RESULTAT 3
1 – REGLES GENERALES ET PRINCIPES COMPTABLES 4
2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 5
3 - ACTIF IMMOBILISE 5
4 - ACTIF CIRCULANT ET DETTES 6
5 – PROVISIONS 8
6 – COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF 9
7 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER 9
8 - EFFECTIF 10
9 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES 10
10 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE 10
11 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 10
12 – CAPITAL SOCIAL 11
13 - ENGAGEMENTS POST CLOTURE 11
14 – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 11

BILAN - ACTIF

En euros	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	71 291	71 291	0	1 955
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**71 291**	**71 291**	**0**	**1 955**
Créances clients et comptes rattachés	38 424	12 856	25 568	41 424
Autres créances	668 214		668 214	607 058
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	352 674		352 674	616 794
Charges constatées d'avance				4 172
ACTIF CIRCULANT	**1 059 312**	**12 856**	**1 046 457**	**1 269 448**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 130 603**	**84 147**	**1 046 457**	**1 271 403**

BILAN - PASSIF

En euros	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Écarts de réévaluation	365 837	365 837
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 668 674	-2 435 398
Résultat de l'exercice	-232 263	-1 231 276
CAPITAUX PROPRES	-3 483 100	-3 250 837
Provisions pour risques	1 120 732	1 099 351
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 120 732	1 099 351
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 348 860	3 318 645
Dettes fiscales et sociales	21 713	81 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 252	23 011
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	3 408 825	3 422 889
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 046 457	1 271 403

COMPTE DE RESULTAT

En euros		Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises		0	0
Production vendue de services		-1 800	680 797
Chiffres d'affaires nets		-1 800	680 797
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		0	536
Autres produits		13 792	1 025
	PRODUITS D'EXPLOITATION	11 992	682 358
Autres achats et charges externes		96 851	659 379
Impôts, Taxes et versements assimilés		2 206	4 771
Salaires et traitements		55 284	462 415
Charges sociales		7 950	170 495
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 955	12 041
Dotations aux provisions sur actif circulant		0	4 260
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges d'exploitation		3 265	27
	CHARGES D'EXPLOITATION	167 512	1 313 388
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-155 519	-631 030
	PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
	CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
RÉSULTAT FINANCIER		0	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-155 519	-631 030
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		700	
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 263
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	700	25 263
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		316	15 158
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		55 747	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		21 380	610 351
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	77 443	625 509
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		- 76 743	- 600 246
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		12 692	707 621
TOTAL DES CHARGES		244 955	1 938 897
BÉNÉFICE OU PERTE		- 232 263	-1 231 276

1 – REGLES GENERALES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèse de base :
- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour la préparation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la société Valtech Training compte tenu du soutien financier garanti à la Société par sa société mère Valtech SE. Valtech SE assure le soutien financier de la Société en garantissant de ne pas demander paiement des dettes intragroupe dans les 12 prochains mois et en assurant, lorsque nécessaire, les besoins de trésorerie et de financement à Valtech Training, pour que la Société puisse faire face à ses engagements et poursuivre normalement son activité au cours des 12 prochains mois.

La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes.

Les principes comptables utilisés sont les suivants :

1.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

1.2. LES CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

1.3. LES IMPOTS

VALTECH TRAINING est une société fiscalement intégrée au Groupe VALTECH. Cette dernière forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223-A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et VALTECH en tant que

tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.
La charge d'impôt est supportée par chaque société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale.
Les économies d'impôt réalisées, éventuellement par la société VALTECH, grâce aux déficits, sont conservées dans la tête de groupe et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

1.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des activités extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence soit parce qu'ils surviennent rarement.

Le résultat exceptionnel est principalement constitué de frais de restructurations liés aux licenciements économiques et ruptures conventionnelles.

2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Valtech Training n'a plus d'activité sur l'exercice 2018, tous les salariés ont été licenciés économiquement et la société se dirige vers une fermeture complète de la société.

3 - ACTIF IMMOBILISE

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles constituées par des logiciels sont amorties sur trois ans en linéaire.
Les mouvements des immobilisations incorporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant :

Libellé	31-déc-17	Acquisitions	Sorties	31-déc-18
Logiciels	81 206	-	81 206	0
Immobilisations incorporelles	81 206	-	81 206	0
Logiciels	81 206	-	81 206	0
Amortissements des immo. incorporelles	81 206	-	81 206	0
Valeur nette comptable	0			0

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

POSTE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Agencements	Linéaire	9 ans
Matériel de bureau & mobilier	Linéaire	3 à 6 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Les mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant :

Libellé	31-déc-17	Acquisitions	Sorties	31-déc-18
Installations générales	0	-	-	0
Materiel informatique et de bureau	76 900	-	5 609	71 291
Immobilisations corporelles	76 900	-	5 609	71 291
Installations générales	0			0
Materiel informatique et de bureau	74 945	1 955	5 609	71 291
Amortissements des immo. corporelles	74 945	12 041	5 609	71 291
Valeur nette comptable	0			0

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2018, les comptes ne présentent plus d'immobilisations financières. En effet, les baux des locaux de Valteeh Training ayant été résiliés, les dépôts et cautionnements ont été remboursés. Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de difficultés potentiellement identifiées à recouvrer ces sommes au terme des engagements liés à ces dépôts.

4 - ACTIF CIRCULANT ET DETTES

4.1. - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

4.2. – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

La ventilation des créances et dettes à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	15 408	15 408	
Autres créances clients	23 016	23 016	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	575 873	575 873	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 697	11 697	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	80 644	80 644	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	**706 639**	**706 639**	

Le montant du CICE à recevoir au titre de 2018 s'élève à 178 €

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi figure en moins des charges de personnel, conformément à la Note d'information ANC du 28 février 2013. Cette créance ne constituant pas un produit imposable, il a été déduit extra-comptablement dans le calcul du résultat fiscal. Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés,

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Auprès des établissements de crédit :				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 348 860	3 348 860		
Personnel et comptes rattachés	7 094	7 094		
Sécurité sociale et autres organismes	4 237	4 237		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 382	10 382		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	38 252	38 252		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 408 825**	**3 408 825**		

5 – PROVISIONS

En euros	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	0			0
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	1 099 351	21 381		1 120 732
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**1 099 351**	**21 381**		**1 120 732**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	0			0
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	12 856			12 856
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**12 856**			**12 856**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 112 207**	**21 381**		**1 133 588**

6 – COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

6.1. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont nulles.

6.2. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont nuls.

7 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir à la date de clôture sont répartis de la manière suivante :

	31/12/18	31/12/17
Clients factures à établir	0	958
Produit fiscal à recevoir	1 840	9 198
	1 840	**10 156**

La composition des charges à payer est la suivante :

	31/12/18	31/12/17
Fournisseurs factures non parvenues	11.040	59.023
Provision Congés à payer	0	16 158
Autres dettes sociales à payer	0	0
Taxes assises sur les salaires	419	4 696
Charges sociales sur dettes sociales à payer	0	7 594
Dettes fiscales à payer		
	11 459	**87 471**

8 - EFFECTIF

A la clôture de l'exercice 2018, il n'y avait aucun effectif.

Les engagements de retraite arrêtés au 31 décembre 2018 sont nuls.

9 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	31-déc-18	31-déc-17
Titres de participations		
Créances rattachées aux participations		
Créances clients		
Autres créances		
Emprunt et dettes financières	0	0
Dettes fournisseurs	(3 228 782)	(3 199 080)
Autres dettes		

10 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société VALTECH S.E. a son siège social 46 Colebrooke Row N1 8AF LondonUnited Kingdom
Elle détient un établissement stable en France au 148, rue de Courcelles 75017 Paris, qui est l'entité consolidante du Groupe dont fait partie la société VALTECH TRAINING.

11 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	EN €
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice précédent	-2 019 561
Affectation du résultat	-1231276
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	- 3 250 837
Variation des capitaux propres	0
Résultat de l'exercice	-232 263
Capitaux propres au bilan de clôture	-3 483 100

12 – CAPITAL SOCIAL

La composition du capital social peut être synthétisée de la manière suivante :

	Nombre	Valeur Nominale
Actions composant le capital social au 1er janvier 2018	**400**	**125**
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31 décembre 2018	**400**	**125**

13 - ENGAGEMENTS POST CLOTURE

La société mère Valtech SE a rédigé une lettre qui formalise le soutien financier qu'elle apporte à sa filiale Valtech Training pour les engagements pris par sa filiale.

Il n'y a pas d'engagements post clôture.

14 – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels s'élève à 8 000 €uros.